

RIBER

Assemblée Générale du 25 juin 2021

Réponses du Directoire aux questions écrites

Pour mémoire, tout actionnaire pouvait poser des questions écrites à la société. Ces questions devaient être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante invest@riber.com.

Conformément aux articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce, ces questions écrites, qu'elles soient adressées par courriel ou par voie postale, devaient pour être recevables être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Toutes les questions écrites reçues jusqu'au mercredi 23 juin 2021 à minuit (heure de Paris) ont été traitées. La Société a reçu 4 questions écrites posées par 1 actionnaire. Une réponse a été apportée à chaque question posée, quand bien même certaines questions pouvaient trouver réponse dans les exposés de l'Assemblée Générale.

4 questions ont été posées par Monsieur Francis Lescarret, actionnaire de la Société.

1/ Dans un monde où les distances se sont rétractées et se redéployent, le groupe ressent-il toujours des difficultés d'approvisionnement en composants, produits transformés (tels les solvants, ...) et matières premières ; et quels sont les mesures prises pour prévenir ce risque ?

Je rappelle que la société a un stock stratégique de matières premières de 3 à 4 M€, constitué en partie de Tantale (matériau réfractaire) et de molybdène, ainsi qu'un peu d'acier inoxydable. Ce stock a été constitué il y a très longtemps pour contenir et prévenir les aléas de délai de livraison sur ces types de matériau. Les délais peuvent s'étaler entre 2 et 6 mois, voire 8 mois. Cela nous permet donc d'anticiper et de passer tous les pics qui peuvent subvenir en termes de tension et de livraison de ces matières stratégiques. Sur la partie matières premières, nous considérons donc qu'il n'y pas de souci.

Sur la partie pièces transformées, certaines pièces stratégiques sont utilisées dans l'industrie du silicium et des semi-conducteurs en général, telles les pompes et les vannes. Sur ce type de composants, nous sommes actuellement à plus de 6 mois de délai de livraison, contre 2 à 3 mois il y a 2 - 3 ans. Nous disposons d'un stock de sécurité sur ces composants et avons également mis en place un plan directeur qui nous

permet d'acheter en avance ces composants selon nos prévisions de ventes de machines.

2/ Les plans de relances (français, allemand, européens, nord-américains, russe, ...) sont-ils susceptibles d'ouvrir de nouveaux marchés, ou renforcer nos marchés existants ?

Pour l'instant, nous avons identifié un plan de relance en France. Ce plan a été acté en fin d'année 2020, voire début 2021. Nous pensons que des premières commandes seront engrangées sur le dernier trimestre de cette année.

En Allemagne, nous n'avons pas d'indication sur la mise en place d'un plan de relance sur la partie MBE.

Aux Etats-Unis, un plan de relance vient d'être ouvert avec un certain nombre de machines proposées sur le marché américain.

En Europe, les pouvoirs publics ont décidé de réinternaliser ou de refabriquer sur le sol européen des semi-conducteurs qui sont actuellement fabriqués soit aux Etats-Unis soit en Asie. Pour l'instant, il n'y a pas de retombées pour RIBER ; mais nous pensons que nous devrions avoir en 2022 des premières retombées de cette relocalisation industrielle en Europe.

3/ Notre industrie présente des activités cycliques, dont la cyclicité se constate dans les chiffres publiés au cours des deux dernières années (hors effet des restrictions sanitaires). Le développement des outils de production (éoliennes, panneaux solaires, ...) et de stockage (batteries, piles hydrogènes, ...), et le développement de nouveaux outils médicaux et pharmaceutiques ouvrent-ils de nouvelles perspectives pour le groupe ?

Dans le passé nous avons attaqué de nouveaux marchés, notamment les cellules CIGS pour le solaire et des cellules OLED pour les smartphones et télévisions. Dans les panneaux solaires, nous sommes donc déjà présents sur le marché. Sur la partie éolienne, il n'y a pas d'utilisation de la MBE sur ce type d'applications.

Dans le domaine du stockage d'énergie, nous travaillons actuellement sur nos évaporateurs moyenne température. Nous les avons également développés pour attaquer le marché des batteries car on constate que la technologie de fabrication des batteries évolue extrêmement rapidement. Et nous pensons que d'ici 2 à 3 ans certaines applications demanderont de l'évaporation sous vide.

Au niveau des outils médicaux et pharmaceutiques, comme évoqué par le passé, nous avons de plus en plus de demandes de systèmes MBE pour des applications d'imagerie médicale par exemple.

4/ Quel a été l'impact humain du Covid sur nos équipes ?

Comme rappelé auparavant, nous avons mis le personnel administratif, commercial et la direction technique en télétravail. Le travail du personnel de production, qui représente la moitié des effectifs de la société, a été organisé en 2x8. Au total, cela nous a permis de diviser par quatre le nombre de personnes présentes sur le site de Bezons. Nous avons eu très peu de cas de Covid avérés en 2020 et 2021. Nous avons eu des cas contacts avec bien entendu une isolation de la personne pendant une à deux semaines.

En globalité, le Covid a eu surtout un impact sur les délais de livraison de nos fournisseurs qui ont perturbé la production pendant 1 mois et demi sur le premier semestre.

Une autre conséquence importante de la pandémie concerne les déplacements internationaux, voire européens, très limités tout au long de 2020 et depuis le début de 2021. Cela se traduit par une impossibilité ou de très grandes difficultés pour nos équipes à se déplacer hors de France. Même aller en Allemagne ou en Italie, c'est complexe. En Chine, qui est notre plus gros marché, une quarantaine de 4 semaines s'impose à tout technicien ou ingénieur que nous envoyons sur place ; c'est-à-dire que pendant 4 semaines, notre personnel est enfermé dans une chambre d'hôtel avec une interdiction formelle de pouvoir en sortir. Dans ce contexte, nous limitons au maximum ce type de déplacement et lorsque nous le faisons, nous accompagnons notre personnel par un suivi psychologique au retour.

Bezons, le 25 juin 2021

Le Directoire